

INGENIERIE ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRASTRUCTURES DE CABLAGE DES RESEAUX VDI

Cette formation traite des infrastructures physiques des réseaux Voix Données Images (VDI) selon le modèle ISO 11801 ; de l'analyse des besoins aux tests de certification en passant par les composants des systèmes de câblage et les règles de conception et de chiffrage d'un projet.

Objectifs opérationnels

- Concevoir et chiffrer l'infrastructure physique d'un réseau Voix Données Images (VDI) selon le modèle ISO 11801
- Estimer les coûts des travaux à l'aide de ratios
- Interpréter les tests de certification

Public Concerné

- Chefs de projets de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'oeuvre et en bureau d'études techniques

Durée

14.00 Heures 2 Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Infrastructures physiques VDI : système de câblage

- Différents médias
- Différentes applications supportées
- Présentation des principaux systèmes de câblage

Analyse des besoins VDI : utilisateurs, bâtiment ou site

- Applications téléphonie, informatique, internet, télévision, surveillance
- Flexibilité et évolution des besoins du bâtiment en fonction des activités

Composants des systèmes de câblage : nature, caractéristiques et performances

- Infrastructures annexes (supports, réseaux d'énergie et de terre)
- Chiffrer les composants de câblage

Sources des perturbations de compatibilité électromagnétique

- Notions de Compatibilité Electro-Magnétique (CEM)
- Normalisations
- Sources des perturbations CEM
- Moyens de protection, immunité des infrastructures

Règles de conception et de mise en oeuvre des systèmes de câblage

- Normalisations
- Règles de foisonnement
- Choix des média et des supports
- Organisation des répartiteurs
- Conception des réseaux de mise à la terre

Chiffrage d'un projet

- Fournitures, travaux

Suivi des travaux

- Points de vigilance
- Tests de certification

Études de cas : règles d'ingénierie des systèmes de câblage

- Travaux pratiques : conception d'une infrastructure physique en bâtiment tertiaire

Cette formation est également réalisable en classe virtuelle.

■ Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'illustrations d'exemples de systèmes de câblage (photos et plans), de partages des expériences et d'études de cas sur les règles d'ingénierie des systèmes de câblage ainsi que de travaux pratiques sur la conception d'une infrastructure physique en bâtiment tertiaire.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur BTP spécialiste du numérique.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com